



Activité tennis à l'Essor Bel-Air

Saison 2014-2015

Porte ouverte et inscription
Samedi 13 septembre de 14:00 à 17:00

Nos portes seront ouvertes à tous ceux qui souhaitent venir découvrir le club (installation, prof, rencontres, ambiance ...) et s'inscrire pour la saison.

Faisons les présentations !

Au sein de l'association Essor Bel-Air, dont le but est le développement d'activités sur le quartier de Francheville Bel-Air, **la section tennis vous propose la pratique de ce sport dans un cadre calme et verdoyant.**

Nos deux courts de plein-air éclairés sont situés au cœur du parc de l'association, au 12 Chemin des Aubépines, en face des immeubles roses de la résidence Col de la Luère.

Cours collectifs enfants et adultes

1. Les cours collectifs sont pris pour l'année. Ne disposant pas de courts couverts, la pratique du tennis dépend des conditions météo. Nous ne pouvons pas nous engager sur un cours par semaine, mais **nous garantissons 23 séances de cours entre fin septembre et juin.**
2. Lors de l'inscription, un créneau de cours vous est proposé en fonction du niveau et de l'âge. Des ajustements peuvent être réalisés lors des deux premières séances. **Avant la troisième séance** vous pouvez aussi vous retirer du cours si cela ne vous convient pas.
3. Les cours sont auto-financés par les participants. Après la 3ème séance, alors que la composition des groupes est figée, nous ne pouvons plus rembourser les joueurs qui ne terminent pas leur série, **quelle qu'en soit la raison.** Vous pouvez dans ce cas vous arranger avec une personne qui vous remplacerait ou faire jouer, le cas échéant, une assurance individuelle.
4. Début des cours : en fonction des inscriptions.

Compétitions

Nous inscrivons des équipes en championnat départemental par équipes et individuel dans différentes catégories (jeunes, séniors, + de 35 ans) et nous disposons d'informations sur les tournois organisés dans la région.

Les tarifs ...

TARIFS

ADHÉSION (obligatoire). Elle donne libre accès au parc et aux courts pendant toute la saison sportive. Elle inclut le coût de la licence reversé à la FFT

- Premier membre de la famille :
 - Si c'est un adulte : **80 €**
 - Si c'est un enfant ou étudiant : **50 €**
- Chaque autre membre de la famille : **50 €**

Exemples : un couple avec un enfant paiera 100+50+50= 200 €
Deux enfants seuls paieront 60+50=110 €

COURS COLLECTIFS (voir modalités au dos).

- École de tennis classique à l'année = 23 séances d'1h : **110 €**
- Entraînement ados compétition à l'année = 23 séances de 1h30 : **150€**
- Cours/entraînement adultes, à l'année = 23 séances de 1h30 : **190 €**

Clé d'accès : 4 €

Ticket invité : 4 € (2 tickets offerts à chaque nouvel adhérent)

Jeton éclairage : 3 € l'un (10 € les 4)

↪ Carte M'ra

Nous restons partenaires de la Région Rhône-Alpes pour l'opération **M'ra**. Nous pouvons donc offrir aux jeunes concernés une **réduction de 30 € sur leur adhésion**.



Pour s'inscrire :

Un certificat médical

Conformément au règlement sportif de la FFT, afin de vous délivrer une licence FFT (obligatoire), **vous devez présenter lors de l'inscription un certificat médical** de moins d'un an.

Vie associative

Le club est privé et ne dispose pas de subvention. A part les profs de tennis, nous sommes tous bénévoles. Pour contribuer au fonctionnement du club, vous pouvez nous donner un coup de main, par exemple pour tondre le parc, participer à l'entretien pendant la journée bricolage, s'engager dans l'organisation d'une animation ... Alors, contactez-nous lors de l'inscription !

Contacts, informations, renseignements

Site Web : <http://www.essor-bel-air.info>
Adresse mél : president-tennis@essor-bel-air.info

Marijke Audenaerde (Secrétaire)

04.72.38.01.04 (après 20H)

Damien Constant (Président)

06.28.04.54.66